



Montreuil, le 10 juin 2025

Monsieur MARGANGELI
Ministre de l'Action publique, de la Fonction publique
et de la Simplification

Mme Sarah EL HAÏRY
Haut-Commissaire à l'Enfance

Mme Catherine VAUTRIN
Ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités
et des Familles

N/Réf. : NP/SB/PL
N°70_20250610

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du jeudi 19 juin 2025 couvrant les personnels des secteurs sociaux, médico-sociaux de la Fonction publique territoriale, ainsi que l'ensemble des agent-es de la Fonction publique territoriale

Madame et Monsieur les Ministres, Madame la Haut-Commissaire,

La Fédération CGT des services publics vous a adressé de nombreux courriers d'alerte sur la situation des agentes et agents de la Fonction publique territoriale exerçant leurs missions dans le secteur du social et du médico-social, vous demandant d'agir au plus vite, notamment sur les questions de protection de l'enfance, au vu du gouffre dans lequel se trouvent les services.

Jusqu'à ce jour, ces alertes et mobilisations de milliers de professionnel·les du secteur sont restées sans réponse concrète, ce que nous regrettons vivement étant donné l'urgence de la situation et la souffrance des enfants, de leurs familles et des agent-es laissé-es pour compte.

Récemment, la commission des lois, après avoir auditionné de nombreux acteurs du secteur à tous les niveaux de la chaîne, n'a pu que confirmer les revendications portées par des milliers de salarié·es depuis de nombreuses années.

Aux conditions de travail dégradées, mettant en danger la santé des professionnel·les, s'ajoute un manque de reconnaissance des niveaux de rémunération et de l'équité de traitement dans les revalorisations entre les professionnel·les. Nous sommes encore trop nombreux·ses à ne pas pouvoir bénéficier des dispositions prévues par le Ségur.

Dans ce contexte de travail et de mobilisations partout sur le territoire, la Fédération CGT des services publics revendique :

- **L'augmentation immédiate des salaires par l'augmentation du point d'indice et l'attribution pour tou·tes du CTI ;**
- La revalorisation des grilles indiciaires ;
- L'amélioration des conditions de travail et une véritable reconnaissance des qualifications de nos métiers ;
- Une stricte égalité de salaire entre les femmes et les hommes ;
- L'abrogation de la loi de Transformation de la fonction publique ;
- L'abrogation du décret abaissant le niveau de rémunération en cas de maladie ordinaire ;

- L'abrogation de la réforme des retraites ;
- ...

Ainsi, la CGT appelle à une nouvelle journée de mobilisation par la grève et la manifestation partout en France, dans l'unité la plus large, le jeudi 19 juin 2025, dans le cadre des Assises de la protection de l'enfance.

Il est urgent, Madame et Monsieur les Ministres, Madame la Haut-Commissaire, d'augmenter les salaires et d'améliorer les conditions de travail.

La Fédération CGT des services publics vous sollicite également de nouveau pour nous accorder une audience, et ce, aussi rapidement que la situation est cruciale.

Dans cette attente, nous vous adressons, Madame et Monsieur les Ministres, Madame la Haut-Commissaire, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,
Natacha POMMET



Secrétaire générale